DOCUMENT DE TRAVAIL

BELLE-ET-HOULLEFORT

Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 7 mars 2019

Le Président,

Claude PRUDHOMME

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN ANNEXE
Servitudes d'Utilités Publiques (SUP) et Informations et Obligations Diverses (IOD)

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

BELLE-ET-HOULLEFORT

Document de travail
au 1:5000 eme

[format A0]

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
Agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique

ARRET DE PROJET : Le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 eme)

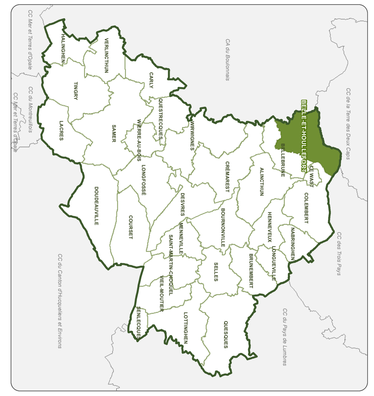

SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Servitudes de passage

- JS1 - Enceinte
- Installation sportive

Servitudes d'alignement

- EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales

Servitudes de classement et de protection

- AC1 - Protection de protection
- AS1 - Zone de protection

Servitudes d'abord ou de voisinage

- INT1 - Cimetière
- INT1 - Périmètre de protection

Habillage du cadastre

- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Bati Cadastre
- Parcellaire
- Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)
- Surface en eau
- Terrain de Sport
- Limite de commune
- CCDS

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

- AD - Surface soumise à autorisation de défrichement
- ATB - Axe Terrestre
- Itinéraire
- EP - Edifice à valeur
- ZNIEFF I

0 50 100 200 300 400 500 m

Source : IGN Cassini 2015, GEIDE, BD Parcellaire® 2015, ©2018 IGN/DREAL Nord-Pas de Calais, BDOD 2016